



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4021

Approbation et autorisation de signature d'une convention de mise à disposition à titre gratuit d'un local du domaine public, situé 231 avenue Barthélémy Buyer à Lyon 5e au profit du Centre Social de Champvert – EI n° 05014

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. LEVY Charles-Franck

SEANCE DU 2 JUILLET 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 JUILLET 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25 JUIN 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 JUILLET 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme ROLLAND-VANNINI), Mme SANGOUARD (pouvoir à Mme BALAS), M. HAVARD (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/4021 - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT D'UN LOCAL DU DOMAINE PUBLIC, SITUE 231 AVENUE BARTHELEMY BUYER A LYON 5E AU PROFIT DU CENTRE SOCIAL DE CHAMPVERT – EI N° 05014 (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le centre social de Champvert, dont le siège social est situé 204 avenue Barthélemy Buyer à Lyon 9^e, est une association de proximité qui a pour but d'étudier et de réaliser un ensemble de projets à caractère social et culturel avec et au profit des habitants et des familles prioritairement du quartier de Champvert.

L'association est un espace de rencontres et d'échanges qui développe un lieu d'activité et de ressources. Elle se donne pour principale mission de combattre l'exclusion et les difficultés sociales sous toutes leurs formes.

La Ville de Lyon et le centre social de Champvert ont signé le 17 février 2015 une convention-cadre pluriannuelle qui fixe leurs engagements respectifs. Dans ce cadre, le centre social de Champvert a notamment proposé à la Ville de Lyon d'organiser des accueils de loisirs périscolaires, au titre du projet éducatif de territoire (PEDT) de Lyon, dans les écoles élémentaire et maternelle Berlioz, Champvert Ouest et l'école maternelle Truffaut.

Cette association étant fortement implantée dans les quartiers de Champvert et de la rue Sœur Janin (situés dans les 5^e et 9^e arrondissements), l'organisation des activités périscolaires s'inscrit dans la continuité des actions du centre social auprès des familles et de leurs enfants.

Pour lui permettre de développer son projet, le centre social de Champvert a sollicité auprès de la Ville de Lyon la mise à disposition de locaux actuellement vacants au sein de l'école Champvert Ouest, d'une surface de 476 m² environ sur deux niveaux, et dont la Ville de Lyon est propriétaire, relevant de son domaine public, situés 231 avenue Barthélemy Buyer à Lyon 5^e.

Cette mise à disposition complémentaire, qui permettra au centre social la mise en œuvre de nouvelles activités périscolaires, est consentie par convention, jointe au rapport, à compter de sa date de signature et jusqu'au 31 juillet 2020.

Pour information, la valeur locative annuelle est estimée à 35 220 €

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 5^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

1. La convention d'occupation du domaine public susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le centre social de Champvert (sis 204, avenue Barthélemy Buyer à Lyon 9^e), concernant la mise à disposition à titre gratuit du local situé 231, avenue Barthélemy Buyer à Lyon 5^e est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Charles-Franck LEVY